

VOTATION FÉDÉRALE DU 19 MAI 2019

Oui à la révision de la loi sur les armes, pour la prospérité et la sécurité de la Suisse

Le peuple votera en mai sur une modification de la loi fédérale sur les armes. L'enjeu dépasse largement ce cadre : il s'agit surtout de poursuivre la participation de notre pays aux accords de Schengen et de Dublin, dont l'importance pour l'économie et la mobilité est considérable.

Le projet de révision de la loi sur armes va bien au-delà d'une adaptation de notre législation à une directive sécuritaire européenne. Cette refonte est indispensable pour que la Suisse continue de bénéficier de l'accord Schengen/Dublin, à savoir les mesures de sécurité prises afin d'assurer la libre circulation. Le référendum demandé par les tenants de la tradition suisse du tir a recueilli plus de 125'000 signatures, ce qui montre à quel point le thème est explosif.

Vu comme « un diktat de l'Union européenne », ce texte est pourtant très loin de remettre en cause nos us et coutumes en matière de tir. Il ne concerne en réalité que très peu de personnes, car les autorités fédérales ont obtenu un certain nombre de dérogations permettant de préserver nos pratiques ancestrales et de tenir compte des besoins de notre armée. Ainsi, les militaires et les chasseurs ne sont pas concernés. Les tireurs sportifs pourront continuer de pratiquer ce loisir et acheter des armes semi-automatiques, s'ils prouvent qu'ils sont membres d'un club ou pratiquent régulièrement le tir. Les collectionneurs auront également toujours la possibilité d'acquérir des armes semi-automatiques, pour autant qu'ils les conservent de manière convenable.

Cette réforme trouve son origine dans les attentats terroristes qui ont secoué l'Europe dès 2015. En réaction à ce déchaînement de violence, Bruxelles a décrété une série de mesures, dont la révision du droit sur les armes dans l'espace Schengen. L'objectif de l'UE consiste à rendre l'accès aux armes plus difficile, à garantir une meilleure traçabilité des pièces d'armes et à optimiser l'échange d'informations entre les pays concernés dans cet espace. Comme État associé à cet accord, notre pays s'est engagé à reprendre des mesures visant à lutter contre l'usage abusif des armes. Si la Suisse ne révise pas cette législation, cet accord s'éteindra automatiquement. Et comme ce dernier est directement lié à celui de Dublin, l'association à ce traité prendrait elle aussi fin. Le seul moyen de stopper ce processus résiderait dans une décision unanime des partenaires à Schengen dans un délai de 90 jours, ce qui paraît hautement improbable.

Notre participation à Schengen bénéficie à plusieurs secteurs, dont le tourisme. C'est pourquoi les milieux économiques s'engagent activement dans cette campagne en recommandant le oui. Ils ont fait leurs comptes: un refus priverait de nombreux visiteurs en provenance de Chine, d'Inde et des pays du Golfe de visas Schengen, et diminuerait singulièrement le nombre de nuitées dans notre pays. L'association faîtière economiesuisse estime que le manque à gagner pour les milieux touristiques dépasserait les 500 millions de francs! Les voyageurs Suisses, eux aussi, rencontreraient de nombreux désagréments, comme le fait de ne plus pouvoir utiliser les couloirs UE dans les aéroports. Ils en seraient réduits à attendre dans d'interminables files.

La mort de l'accord de Dublin poserait en outre un grave problème migratoire, car en vertu de celui-ci, les requérants d'asile peuvent déposer une demande dans un seul pays. S'il tombait, la Suisse devrait s'attendre à une forte hausse des deuxièmes demandes – et à des coûts supplémentaires de l'ordre d'un milliard de francs.

L'importance de nos relations avec l'Europe, tant du point de vue de la sécurité que de celles de la mobilité, nécessite que l'on glisse un oui résolu dans les urnes ce printemps.